

Bruxelles 15 décembre 2017 – L'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) lance une campagne pour encourager à participer aux essais cliniques :

« 2031 a besoin de vous ! »

Mettre un médicament à la disposition des patients est le fruit d'un processus long et complexe, qu'il se déroule dans des centres de recherche académiques ou dans l'industrie pharmaceutique. Les essais cliniques représentent une partie essentielle du processus de développement d'un médicament, au cours desquels la sécurité et l'efficacité sont étudiées.

La campagne de l'AFMPS est destinée aux participants potentiels aux essais cliniques et aux médecins généralistes qui jouent un rôle essentiel dans l'information et dans le recrutement de participants.

Grâce à la participation aux essais cliniques d'autres volontaires sains et de patients dans le passé, nous avons aujourd'hui accès à des médicaments qui n'existaient pas auparavant. Développer un médicament dure en moyenne quatorze ans.

Au travers d'affiches exposées chez les médecins, d'une brochure, d'un spot radio, et d'un site internet, l'AFMPS souhaite souligner l'importance de participer aux essais cliniques, et décrire les droits, les devoirs et les avantages liés à la participation à un essai clinique.

En Europe, la Belgique est un des pays qui compte le plus d'essais cliniques par habitant. En 2016, l'AFMPS a approuvé 506 nouveaux essais cliniques. Le réseau belge des centres de recherche académiques, des hôpitaux universitaires et de l'industrie pharmaceutique offre une expertise scientifique inestimable. Les autorités compétentes collaborent en permanence avec les professionnels de la santé pour soutenir et renforcer cette position de tête en Europe afin que le patient belge ait accès à de nouveaux médicaments.

Plus d'informations

Vous pouvez commander gratuitement la brochure et/ou affiche auprès de la Division Communication de l'AFMPS via comm@afmps.be.

Vous trouverez également plus d'informations sur la campagne sur www.essaiscliniques.be.

Contact

Ann Eeckhout

Porte-parole de l'AFMPS

+ 32 2 528 40 12 - + 32 495 23 71 69 - comm@afmps.be

